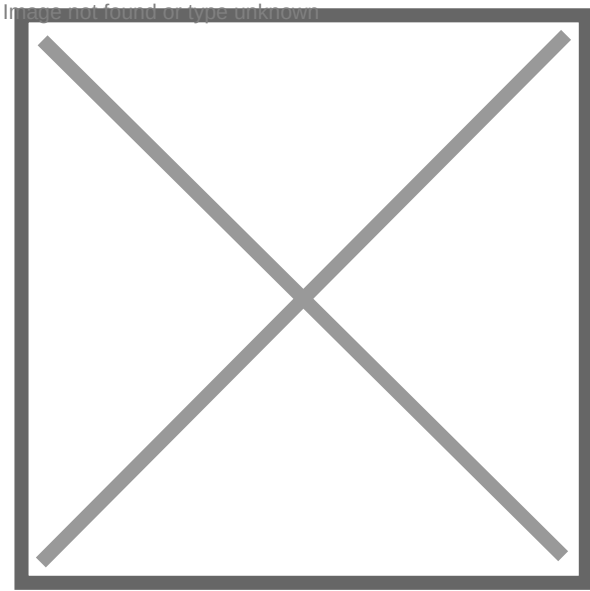




Problème avec le remboursement d'un prêt

Par **Boutterin**, le **25/09/2008** à **17:52**

Nous avons déposé un chèque de [fluo]8953,16 [/fluo]euros sur un compte bancaire le [s]5 aout 2008 [/s] afin de rembourser un prêt à la consommation.

Sachant que le plan d'amortissement stipulait qu'il nous restait la somme de [fluo]8910.99 [/fluo]euros à verser à la date du [s]13 aout 2008 [/s] à cette dite banque.

En faisant le calcul, la banque nous était redevable d'environ 40 euros, différence entre le montant du chèque et la somme restant due et sachant qu'il restait [fluo]2.88 [/fluo]euros sur le compte chèques. Le prêt a été remboursé plus d'un mois après le dépôt de ce chèque, pourtant il a bien été précisé que cette somme était destinée au remboursement de ce prêt. Déduction, à ce jour la banque nous demande la somme de [fluo]39[/fluo] Euros pour combler le découvert et clôturer le compte.

- la banque a-t-elle le droit de mettre plus d'un mois pour rembourser ce prêt sachant que l'argent est disponible sur le compte?

- [fluo][fluo] Pourquoi la banque nous réclame la somme de [fluo]39[/fluo] euros, alors qu'il y avait [fluo]45[/fluo] euros de plus que la somme restant due?